



SOLVEX 100

SOLVANT DÉGRAISSANT - DÉCALAMINANT DIÉLECTRIQUE À FROID DE SÉCURITÉ À ÉVAPORATION ULTRA RAPIDE

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES
RÉFÉRENCÉ BUREAU NATIONAL DE LA NOMENCLATURE CENTRE D'IDENTIFICATION
DES MATÉRIELS DE LA DÉFENSE SOUS LA FICHE ENTREPRISE FAK62 DES
PAYS AFFILIÉS AU SYSTÈME OTAN**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 0,79 +/- 0,03

Odeur : faible

Couleur : incolore

pH : sans

Point éclair : > 100°C (vase clos)

Indice KB : 95



PROPRIÉTÉS

SOLVEX 100 est un fluide technique de sécurité destiné aux opérations de dégraissage à froid des surfaces en ambiance confinée.

Avantages : ce solvant est sans aucun composé organo-volatile lourd ni hydrocarbure chloré tel que trichloréthane 1,1,1, dichlorométhane, perchloréthylène, trichloréthylène, etc... Formulé également sans éthers de glycols, ni bromure de propyle. Haut point éclair, vitesse d'évaporation ultra rapide, fort pouvoir solvant supérieur à celui du T111. Grâce à ce fort pouvoir solvant, **SOLVEX 100** permet de réduire les quantités mises en œuvre engendrant ainsi de sérieuses économies. Sa faible densité lui permet d'éviter la remontée des souillures éliminant ainsi le problème rencontré avec les hydrocarbures chlorés où les surnageants se redéposent sur les pièces dégraissées lors de leur émergence. Ce fluide de sécurité est diélectrique jusqu'à 50 000 Volts. Très bonne évaporation : ne laisse aucun résidu en séchant. Absence de corrosion : très bonne compatibilité avec le fer et tous les métaux non ferreux.

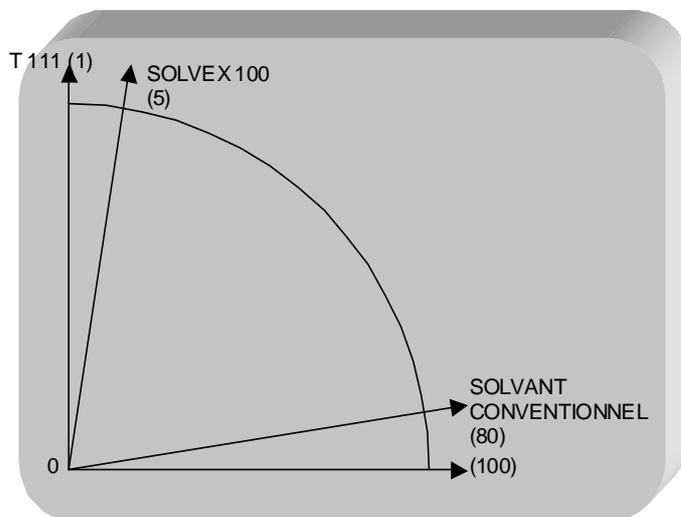
Domaines d'utilisation : **SOLVEX 100** est particulièrement adapté aux nettoyages de grande précision, aux préparations de surfaces avant collage ou mise en peinture, à l'élimination des encres liquides non réticulées, les traces de colles ou de joints non polymérisés, au nettoyage des surfaces avant traitement électrochimique, etc... Agit également en éliminant les dépôts de calamines, les goudrons, les imbrûlés par infiltration et dégradation. De ce fait, **SOLVEX 100** convient tout à fait aux chauffagistes pour le nettoyage des brûleurs de chaudières, les pièces des brûleurs démontés. Ce solvant fait disparaître les dépôts de calamines facilement et désincruste toutes les microparticules de suies.

Utilisation de SOLVEX 100 suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
Opérations de dégraissage de pièces mécaniques.	Pur.	Pinceau, tampon, chiffon, pulvérisation, bain.
Préparation des surfaces avant collage ou mise en peinture, élimination des encres non réticulées.	Pur.	Pinceau, tampon, chiffon, pulvérisation, bain.
Dégraissage industriel.	Pur.	Pinceau, tampon, chiffon, pulvérisation, bain.
Nettoyage de brûleurs.	Pur.	La chaudière doit être à l'arrêt et froide. Effectuer une pulvérisation de SOLVEX 100 sur le brûleur, laisser agir quelques minutes et frotter éventuellement les dépôts tenaces à l'aide d'un pinceau. IMPORTANT : laisser évaporer le solvant en totalité ou procéder à un essuyage avant de faire la mise en route de la chaudière.

COURBE DE LA VITESSE D'ÉVAPORATION

Vitesse d'évaporation = quantité de solvant évaporée à température constante par unité de temps et de surface.



Recommandations : conformément à la réglementation des courants électriques, intervenir sur des équipements électriques hors tension. Toute remise sous tension doit être effectuée après séchage et évaporation du solvant. Étant donné la diversité des substrats, et plus particulièrement des thermoplastiques ou thermodurs utilisés dans les industries, nous recommandons aux opérateurs d'effectuer tout test de compatibilité avec les matériaux sensibles à laver ou à dégraisser. Ces compatibilités dépendent souvent des modes opératoires et donc du temps de contact que peut avoir **SOLVEX 100** avec les matériaux plastiques. Ne pas utiliser en phase vapeur, utilisation exclusivement à froid. Produit non classé inflammable suivant la législation hygiène et sécurité. Supprimer toute source d'ignition lors de l'utilisation du produit, plus particulièrement, ne pas utiliser sur un corps incandescent ou sur une source importante de chaleur. Éviter toute projection sur tissus afin d'éviter les effets de mèche. Utiliser un local aéré ou ventilé. Ne pas fumer. Port des gants de protection. Conservation dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires, de l'humidité, à une température inférieure à 35°C.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).